

APPEL A PROJET

DOCTORIALES DE SCIENCES CRIMINELLES

Faculté de droit de Grenoble – 8 novembre 2017

Après les manifestations réussies de Lyon, Grenoble et Lille, ayant pu démontrer le dynamisme des jeunes pénalistes au sein de l'Association, l'Association Française de Droit Pénal organise de nouveau, lors du prochain congrès de Faculté de droit et science politique de Paris Nanterre, sous la direction des Professeurs Pascal Beauvais et Raphaële Parizot, les **Doctoriales de Sciences criminelles**.

Le thème de ces Doctoriales est : « **La preuve numérique** ».

Ces Doctoriales auront lieu à la Faculté de droit de Nanterre le 8 novembre 2017. L'objectif est de permettre aux doctorants et jeunes docteurs, avec l'aide d'enseignants spécialistes de la matière pénale, de travailler ensemble, tout au long de la journée, pour réaliser une contribution à l'issue de la journée.

La contribution sera présentée, par les auteurs sélectionnés, lors du colloque organisé les 9 et 10 novembre, portant sur « Les transformations de la preuve pénale », et fera l'objet d'une publication.

Ces Doctoriales sont ouvertes à tous les doctorants et jeunes docteurs, membres de l'AFDP, intéressés par les questions touchant à la matière pénale.

Pour candidater, il suffit de présenter un rapide projet (1.500 à 2.000 signes) ; les propositions, accompagnées d'un bref CV, doivent être adressées d'ici le 30 juin 2017 à l'adresse suivante :

j-baptiste.perrier@uca.fr.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter. Pour plus de précisions sur notre association : www.francepenal.org

Jean-Baptiste PERRIER
Professeur à l'Université Clermont Auvergne
Chargé de mission auprès des jeunes pénalistes de l'AFDP